

Il aura suffi qu'un réseau d'entrepreneurs conservateur de l'Internet digne du Tea Party américain s'agite dans les médias et sur les réseaux sociaux, relayé opportunément par les lobbys patronaux, de Xavier Niel (Free) à Laurence Parisot (Medef), pour que le gouvernement Ayrault décide de revenir en moins de 48 heures sur sa décision d'établir la progressivité de l'impôt sur les plus-values lors de cessions d'entreprise.

Ce projet, qui ne visait qu'à rétablir un minimum de justice fiscale, ne décourageait d'aucune manière la création d'entreprises innovantes. Il aura pourtant suffi à effrayer les plus cupides des spéculateurs dont l'objectif premier est la vente rapide de leur entreprise cotée en bourse. En instrumentalisant les entrepreneurs du numérique, les TPE, les artisans écrasés par les grands groupes et les financiers, c'est bien la classe des rentiers qui monte au créneau, pour défendre ses privilèges, et pour faire oublier qu'une entreprise est un collectif de travail dont la valeur ne saurait dépendre de son seul créateur, si talentueux soit-il.

Le gouvernement devrait répondre sans plus attendre à l'exaspération des milliers d'artisans, auto-entrepreneurs, TPE, travailleurs indépendants, exploités par les multinationales et victimes collatérales de la concurrence « libre et non faussée », du monopole des financiers et des politiques d'austérité.

Le peuple français n'a pas élu ce gouvernement pour qu'il capitule en rase campagne devant les conservatismes patronaux les plus éculés.